

Fourniture de deux
tondeuses autoportées
frontales avec bac de
ramassage pour
l'entretien des terrains de
sport de Mulhouse
Alsace Agglomération

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026F0018
Date limite de remise des plis	02/07/2026 à 11h30

1. OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Mulhouse Alsace Agglomération

Direction Sports et Jeunesse - 24

Représentant : Fabian Jordan

Adresse :










9 avenue Konrad Adenauer
BP 30100
68390 SAUSHEIM CEDEX
Courriel : commande.publique-agglo@m2a.fr
Site internet : www.m2a.fr

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Fourniture de deux tondeuses autoportées frontales avec bac de ramassage pour l'entretien des terrains de sport de Mulhouse Alsace Agglomération**

Code CPV	Libellé CPV
16311100-9	Tondeuses à gazon pour pelouses, parcs ou terrains de sports

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Fourniture de deux tondeuses autoportées frontales avec bac de ramassage pour l'entretien des terrains de sport de Mulhouse Alsace Agglomération
 Acheteur	Mulhouse Alsace Agglomération
 Type de contrat	Marché à tranches de fournitures
 Structure	Le marché est composé de 2 lots : <ul style="list-style-type: none">- Lot 1 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour la plaine sportive du Waldeck- Lot 2 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour le stade de l'III
 Lieu d'exécution	Lot 1 : Plaine sportive du Waldeck, rue des Bois à Riedisheim Lot 2 : Stade de l'III, 45 boulevard Charles Stoessel à Mulhouse
 Délai	6 Mois maximum à compter de la notification
 Pénalités de retard	$P = V \times R / 1000$
 Variation des prix	Prix fermes
 Nature des prix	Prix unitaires

■ Allotissement :

Les prestations du contrat sont décomposées en 2 lots.

- Lot 1 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour la plaine sportive du Waldeck

- Lot 2 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour le stade de l'III








Le présent marché est un marché à tranches traité à prix unitaires.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ Déroulé de la procédure et planning indicatif :

	Publication de la consultation	Mai 2026
	Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	Juin 2026
	Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	Juin 2026
	Analyse des offres, négociation, demandes de précisions éventuelles	Juin 2026
	Classement des offres et attribution du contrat	Juillet 2026
	Information des candidats non retenus	Juillet 2026
	Signature et notification du contrat	Juillet 2026

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/2026F0018>

■ Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le règlement de la consultation ;
- les actes d'engagement par lot;
- le CCP ;
- les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) et les Détail Quantitatif Estimatif (DQE) par lot
- les cadres du mémoire technique par lot

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres pour un même lot, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Variantes facultatives :**

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées et portent sur l'ajout d'une prestation additionnelle de reprise de deux tondeuses réformées pour chaque lot. Ces variantes facultatives prennent la forme d'une tranche optionnelle pour chaque lot.

Lot 1 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour la plaine sportive du Waldeck

Variante facultative	Informations complémentaires
Tranche optionnelle : Reprise de deux tondeuses réformées	La réponse à la solution de base est obligatoire. Le candidat doit remettre une proposition pour la solution de base même s'il propose une variante facultative. Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent remplir la position prévue à cet effet au BPU.

Lot 2 : Tondeuse autoportée frontale avec ramassage pour le stade de l'III

Variante facultative	Informations complémentaires
Tranche optionnelle : Reprise de deux tondeuses réformées	La réponse à la solution de base est obligatoire. Le candidat doit remettre une proposition pour la solution de base même s'il propose une variante

Variante facultative	Informations complémentaires
	facultative. Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent remplir la position prévue à cet effet au BPU.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation. Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Nom de l'entreprise – Affaire 2026F0018 – Fourniture d'une tondeuse autoportée frontale avec bac de ramassage pour l'entretien des terrains de sport de Mulhouse Alsace Agglomération – NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE

Pour les remises en main propre :

Mulhouse Alsace Agglomération
 Commande Publique
 33 avenue de Colmar 68100 MULHOUSE

Pour les envois postaux ou via des services de messagerie :

Mulhouse Alsace Agglomération
 9 avenue Konrad Adenauer – BP 30100
 68393 SAUSHEIM Cedex 9

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier.

■ **Unité monétaire et langue**

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les prix exprimés le sont en euros (€).

■ **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Attestation d'assurance	Assurance permettant d'assurer sa responsabilité à l'égard du pouvoir adjudicateur et des tiers en cours de validité
Références fournitures et services	Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (5 dernières années)

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Complété
Le BPU-DQE	Complété
Mémoire technique	Le cadre du mémoire technique complété et précisant notamment : - Les spécificités de l'outillage

Document	Descriptif
	<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien et la maintenance du produit - Les qualités environnementales, sécurité et prévention du produit - Le service après-vente

Dans un **souci de traitement rapide du dossier**, et sans que leur absence puisse justifier le rejet de l'offre, les soumissionnaires sont informés que le pouvoir Adjudicateur souhaite la production des éléments ci-après :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales (attestation de - de 6 mois)
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise (attestation de - de 6 mois)
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion (extrait de - de 3 mois) La Communication du n° SIREN de l'entreprise peut se s'y substituer
Assurances	Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité

Le cas échéant :

Liste des travailleurs étrangers	Liste nominative des travailleurs étrangers (Document de - de 6 mois)
Redressement judiciaire	Copie du jugement de redressement judiciaire

4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (60 %)	Prix du BPU et du DQE complétés
2. Qualité (40 %)	La qualité sera appréciée au regard du mémoire technique : <ul style="list-style-type: none"> - Spécificité de l'outillage pour entretenir professionnellement les espaces verts (15%) - Entretien et maintenance du produits (10%) - Qualités environnementales, de sécurité et de prévention du produit (10%) - Caractéristiques du service après-vente (5%)

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

<i>Offre hors délai</i>	<i>Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.</i>
<i>Offre anormalement basse</i>	<i>Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.</i>
<i>Offre inappropriée</i>	<i>L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.</i>
<i>Offre irrégulière</i>	<i>L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.</i>
<i>Offre inacceptable</i>	<i>Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.</i>

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce BPU seront également rectifiées et c'est le montant ainsi rectifié du BPU qui sera pris en considération pour le jugement des offres.

En conséquence, le montant de l'offre figurant à l'acte d'engagement sera modifié en tenant compte des indications qui précèdent.

■ **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres initiales.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement. Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Classement :**

La phase de jugement des offres donnera lieu à un classement par lot.

Chacun de ces classements intégrera l'offre de base et l'offre avec variante de chaque candidat.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
Strasbourg
67070
Téléphone : 03 88 21 23 23
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Site internet : strasbourg.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la

protection des données désigné comme tel par l'acheteur :

ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

 **Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)